

Une pétition lancée pour demander le retour des enfants français de Syrie



Des milliers d'enfants vivent dans les camps kurdes en Syrie – BULENT KILIC - AFP

Une pétition a été lancée en début de semaine pour appeler au retour des enfants français détenus dans les camps kurdes en Syrie. De nombreuses personnalités du monde politique ou du spectacle l'ont déjà signée.

C'est un texte publié en toute discrétion ce lundi. Deux avocats ont lancé une pétition pour appeler au retour des enfants français détenus dans les camps kurdes en Syrie. M^e **Marie Dosé**, qui défend des familles de jihadistes français en Syrie, et M^e **Henri Leclerc**, ténor et président d'honneur de la Ligue française pour la défense des droits de l'homme et du citoyen, estiment que laisser ces enfants sur place est contraire aux valeurs françaises.

« *Aucun n'a choisi de naître sur zone ou de rejoindre Daesh. Ils sont victimes du choix des adultes. Ils sont, tout simplement, des victimes de guerre* », écrivent les avocats. À l'initiative de M^e Marie Dosé et M^e Henri Leclerc, la pétition est signée au nom d'un collectif d'acteurs de la société civile, comme **Jean-Pierre Rosenczweig**, magistrat honoraire, ancien président du tribunal pour enfants de Bobigny et expert Unicef ; **Eric Ouzounian**, père d'une victime de l'attentat du Bataclan ; l'ancien juge d'instruction et député honoraire LR **Georges Fenech** ; ou encore l'écrivaine **Marie Desplechin**, les comédiens **Valeria Bruni-Tedeschi** et **Philippe Torreton** et le réalisateur **Elie Chouraqui**.

Des « enfants-soldats » en devenir

Selon les deux avocats, une centaine d'enfants sont détenus « *arbitrairement* » dans les camps kurdes, « *plus de des deux tiers ont moins de 6 ans* ». « *Les enfants*

manquent d'eau, de nourriture et de soins, est-il écrit dans cette pétition. Certains sont malades et tous – profondément marqués par ce qu'ils ont vu et subi – portent les stigmates des traumatismes de guerre. » « Ces enfants ne deviendront des bombes à retardement que si la France persiste à refuser leur rapatriement », pointe la pétition.

Elle a été signée par plus de 2.950 personnes, dont de nombreux anonymes. « *Il y a quelque chose de rassurant et d'évident, réagit auprès de BFMTV M^e Marie Dosé. J'espère que ce sont ces voix-là qui vont être entendues.* » L'avocate, qui se bat depuis plus d'un an pour obtenir ce rapatriement, s'appuie à la fois sur un argument humanitaire avec une situation sanitaire d'urgence, et sur un argument sécuritaire. « *Les groupes sur place attendent que ces enfants soient libérés par les Kurdes pour en faire des enfants-soldats* », martèle-t-elle.

Le silence du gouvernement pointé du doigt

Le soutien à cette pétition vient contredire les résultats d'un sondage paru au début du mois de mars. 67% des Français se disaient favorables à ce que les enfants de jihadistes français restent en Irak et en Syrie, selon les résultats d'une étude Odoxa – Dentsu consulting pour FRANCE INFO et LE FIGARO. Le président de la République, **Emmanuel Macron**, a assuré en février qu'il n'y avait pas de programme de retour des jihadistes français détenus en Irak ou en Syrie. M^e Henri Leclerc s'était alors indigné du « *silence du gouvernement* » sur le sort des enfants « *en train de mourir* » en Syrie.

Face à cet appel citoyen, des familles d'enfants de jihadistes français détenus dans les camps kurdes ont déposé une plainte contre la France auprès du Comité des droits de l'enfant de l'ONU. Non pas pour faire sanctionner Paris, mais dans l'espoir que le Comité exige du gouvernement de prendre des mesures provisoires. En 2017, la France avait fait revenir 44 « *lionceaux du califat* », comme ils sont surnommés par Daesh. Au total, depuis le début de la guerre, ce sont 84 enfants qui sont rentrés sur le territoire. ■